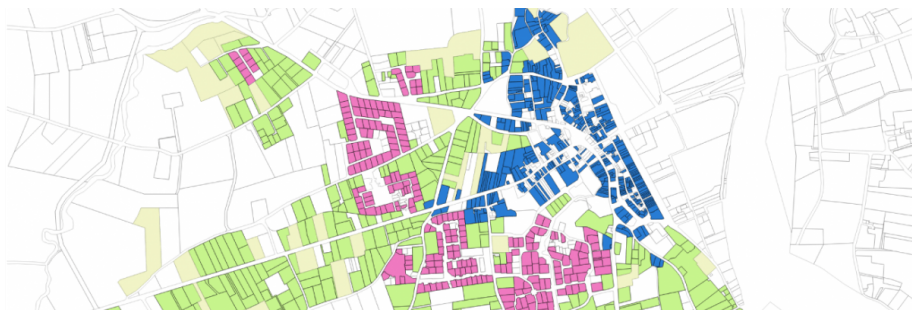


PROJET RÉFÉRENT

Bonnes pratiques de divisions parcellaires



CONTACT

✉ relation-clients-iledefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Revitalisation des centres

OBJET DE L'OPÉRATION

Ce guide vise à informer les particuliers sur les démarches à effectuer lors d'une division parcellaire et à apporter des conseils permettant de réaliser un projet de qualité.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DDT des Yvelines souhaite compléter son panel d'outils pour encourager et maîtriser la division parcellaire et en particulier disposer d'un outil de sensibilisation à destination des habitants, souhaitant mettre en œuvre un projet de ce type.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le guide des bonnes pratiques de division parcellaire est organisé en trois parties :

- une fiche introductive, qui présente la démarche,
- une fiche conception, qui présente les enjeux,
- cinq fiches composantes, qui proposent des conseils pratiques par thématique (bâti, accès, stationnement, espaces verts/libres, interfaces).

POUR ALLER PLUS LOIN



Fiche introductive

Document PDF

Fiche conception

Document PDF

Fiche composante bâti

Document PDF

Fiche composante accès

Document PDF

Fiche composante stationnement

Document PDF



Fiche composante espaces verts/libres

Document PDF



Fiche composante interfaces

Document PDF

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction Départementale des Territoires des
Yvelines (DDT 78)

Mélanie Belot-Leon - Chargé d'études en
stratégies urbaines - Unité Urbanisme -
Département Ville Durable - Cerema Île-de-
France

LE CALENDRIER

2014